



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de  
l'environnement

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :  
**24/04/2019**

Dossier complet le :  
**24/04/2019**

N° d'enregistrement :  
**F09319P0147**

### 1. Intitulé du projet

Opération d'aménagement et de construction d'un ensemble immobilier mixte à Nice au 120, Route de Turin

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

BNP PARIBAS IMMOBILIER RESIDENTIEL

Nom, prénom et qualité de la personne

M. Jean-Baptiste RACROU PERALDI

habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

4 4 1 0 5 2 7 3 5

Forme juridique SAS

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
N°39 a)	Opération d'aménagement et de construction visant la réalisation de 36 750 m <sup>2</sup> de surfaces de plancher réparties au sein de 5 îlots : - Îlot 1 : Logements, commerces et activités en pied d'immeuble - Îlot 2 : Logements, commerces et activités en pied d'immeuble - Îlot 3 : Logements - Îlot 4 : Logements & Groupe scolaire ou centre Petite Enfance en R+1 - Îlots 5 : Logements

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet se situe à Nice au 120 Route de Turin sur un terrain d'assiette de 16 779 m<sup>2</sup>, dans un quartier en requalification urbaine. L'opération vise la création d'un ensemble immobilier mixte composé de :

- 31 440 m<sup>2</sup> de surfaces de plancher pour les logements soit entre 530 et 550 logements environ dont 30% de logement sociaux
- 5310 m<sup>2</sup> de surfaces utiles pour les commerces, activités, services et équipement public.

Le détail par îlot est le suivant :

Îlot 1 - Logements : 8 750 m<sup>2</sup> et Commerces/ Activités/ Services : 2 020 m<sup>2</sup>

Îlot 2 - Logements : 6 020 m<sup>2</sup> et Commerces/ Activités/ Services : 960 m<sup>2</sup>

Îlot 3 - Logements : 1 380 m<sup>2</sup>

Îlot 4 - Logements : 4 310 m<sup>2</sup> et Groupe Scolaire ou Centre Petite Enfance : 2 330 m<sup>2</sup>

Îlot 5 - Logements : 10 980 m<sup>2</sup>

Le terrain est actuellement occupé par 3 bâtiments devant être démolis : Un hangar et ses annexes de 9900 m<sup>2</sup>, un bâtiment de bureaux de 1550 m<sup>2</sup>, un bâtiment d'habitation de 260 m<sup>2</sup> d'emprise au sol.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

#### 4.2 Objectifs du projet

Ce quartier était par le passé un quartier d'activités à caractère industriel. Situé à l'Est de la Ville de Nice, entre le centre de la Ville et les quartiers Est " Saint Roch" de la Ville de Nice, le long du Paillon, ce quartier est en pleine mutation. Il offre des possibilités de requalification importantes pour reconstruire la Ville sur la Ville.

L'objectif de cette opération d'aménagement et de construction portée par BNP PARIBAS IMMOBILIER RESIDENTIEL (BNPPI) est de créer un ensemble immobilier disposant d'une mixité fonctionnelle de par :

- La production de logements avec une mixité sociale pour favoriser une accessibilité de ces logements pour tous les publics,
- L'implantation de commerces, d'activités et de services en cohérence avec les commerces et activités présents en périphérie et à proximité du quartier,
- Le positionnement d'un équipement scolaire ou petite enfance selon les besoins identifiés liés à ce nouveau quartier et le maillage des équipements présents,
- La création de nouvelles voies de desserte et notamment un mail central arboré et un maillage de cheminements spécifiques dédiés aux modes de déplacement doux.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux seront réalisés en 3 tranches distinctes et autonomes décalées de 15 à 16 mois en date de début.

Soucieux d'assurer un respect maximum de l'environnement à toutes les étapes du projet, la maîtrise d'ouvrage intégrera dans ses dossiers marchés une "charte chantier à faibles nuisances environnementales" fixant des objectifs de réduction des nuisances vis à vis des riverains, de protection de la biodiversité, de recyclage des déchets et un ensemble de dispositions strictes à respecter par les entreprises et leurs sous-traitants travaillant sur le chantier.

Cette démarche "chantier propre" n'est qu'une partie des efforts de préservation environnementale engagés par le maître d'ouvrage, car il a choisi d'engager la démarche Quartiers Durables Méditerranées (QDM), ainsi que la certification NF HABITAT pour les logements.

Ces référentiels permettent à BNPPI d'obtenir une reconnaissance tierce partie de l'ensemble des efforts qui seront portés en faveur d'une réduction des consommations d'énergie, d'une préservation des ressources en eau, d'une intégration de matériaux biosourcés, durables et à faible énergie grise, d'un choix d'espèces végétales méditerranéennes non allergènes sur le plan paysager, de la mise à disposition de solutions à destination des futurs occupants pour qu'ils deviennent des consommateurs et enfin du choix de matériaux et équipements en faveur de la qualité et le confort des espaces intérieurs et extérieurs.

Pour s'assurer de la cohérence de ces démarches depuis la conception jusqu'à la livraison, un AMO développement durable a été retenu et accompagne BNPPI tout au long de son projet.

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

En phase exploitation, la gestion des Immeubles sera confiée à des syndicats de copropriétés ou à un bailleur social pour les Immeubles accueillant des logements sociaux.

Les voiries créées seront rétrocédées à la Ville de Nice.



**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**  
 La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Ce formulaire est rempli dans le cadre du dépôt de PC de la présente opération pour la procédure au cas par cas de l'article R122-2 du Code de l'Env. BNPI (se substituera une société en nom collectif non créée à ce jour), acquéreur des terrains du projet est l'opérateur immobilier chargé de cet aménagement et de la construction des 5 îlots. 1 permis de construire pour les 5 îlots sera déposé par BNPI.

Cette opération a fait l'objet d'une déclaration de projet de manière à définir des règles urbanistiques propres à l'opération. L'objectif premier de cette déclaration de projet est donc la mise en compatibilité accélérée et simplifiée des documents d'urbanisme (L300-6).

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Assiette globale foncière de l'opération	16 779 m2
Surface de plancher créée	36 750 m2
Surface de plancher Logements	31 440 m2
Nombre de logements construits	entre 530 et 550
Surfaces équipement public	2 330 m2
Nombre de places de stationnement dédiées à de l'habitat	(1 place/logt)+ 30 places visiteurs
Surfaces commerciales	2980 m2
Nombre de places de stationnement dédiées aux commerces	50

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s) d'implantation

120, Route de Turin à Nice

Le site est bordé :

- Au Nord par la rue de l'Industrie,
- A l'Est par la route de Turin,
- Au Sud par l'impasse Guidotti,

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 07° 28' 61" 24 Lat. 43° 7' 94" 68

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a) b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° : 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outr-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :

Oui Non

Lequel/Laquelle ?

Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas concerné ni contigu avec une zone naturelle protégée. Pour autant, l'opération se situe à proximité du Paillon (170 m) faisant partie de la trame bleue de Nice et l'opération se trouve également à 600 m des collines du Mont Vinaigrier et de l'Observatoire, ZNIEFF de type 2 et intégrées dans la trame verte de Nice.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone d'étude est située sur la commune de Nice.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



<p>Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?</p> <p>Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Plans de Prévention des Risques approuvés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- PPR Inondation du Paillon approuvé le 17 novembre 1999</li> <li>- PPR Risques naturels prévisibles d'incendie de forêt approuvé le 7 février 2017</li> <li>- PPR Risques naturels de mouvements de terrain : Porter à connaissance 22 avril 2016</li> <li>- Porter à connaissance Aléas Submersion marine du 13 janvier 2015</li> </ul> <p>La zone d'étude n'est concernée par aucun de ces risques.</p>
<p>Dans un site ou sur des sols pollués ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Détection de la présence de polluants dans le sol de l'opération :</p> <p>Dépassement des seuils fixés par l'arrêté du 12/12/2014 relatif à l'élimination en installation de Stockage de Déchets Inertes (SDI) par rapport à la présence de sulfates, d'hydrocarbures totaux HCT (C10 - C40), de plomb et de zinc.</p> <p>Anomalies de concentrations en mercure, cuivre, plomb, zinc et arsenic sur brut,</p> <p>Présence d'hydrocarbures à l'état de traces sur la quasi-totalité des échantillons,</p> <p>Présence ponctuelle de solvants à l'état de traces sur une minorité d'échantillons</p>
<p>Dans une zone de répartition des eaux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un site inscrit ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p><b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b></p>	<p>Ouf</p>	<p>Non</p>	<p><b>Lequel et à quelle distance ?</b></p>
<p>D'un site Natura 2000 ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>D'un site classé ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les projets de requalification urbaine nécessitent des volumes de déblais et de remblais importants. Compte tenu des polluants détectés dans le sol, un plan de gestion sera mis en oeuvre pour identifier plus précisément les terres polluées à éliminer de façon spécifique en installation de stockage de déchets dangereux
	Est-il délicataire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Comme indiqué plus haut, le site ne se situe pas dans un corridor écologique. Il est actuellement occupé par des hangars de stockage et est entièrement artificialisé sans aucune surface végétale.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne comporte pas d'ICPE. A proximité du site, on recense 1 seule ICPE qui correspond à une station service.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est uniquement concerné par un risque sismique modéré. Pas d'exposition particulière à d'autres risques (feux de forêt, mouvements de terrain, submersion marine).
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le site est concerné par une démolition de bâtiments existants. 3 diagnostics amiante ont été réalisés sur le hangar, les bureaux et la maison du gardien. 2 d'entre eux ont mis en évidence la présence d'amiante dans les bureaux et la maison du gardien.
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet va engendrer du trafic pendant la phase du chantier. En phase d'exploitation, de nouveaux déplacements seront générés par les résidents accueillis sur le site.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	En phase chantier, les travaux de constructions sont susceptibles de créer du bruit dû aux engins de chantier et à leur circulation. En phase d'exploitation, le projet modifiera l'ambiance sonore notamment par l'augmentation de la population présente et du trafic induit. L'ambiance sonore sur le site est actuellement affectée par des voies classées à proximité : A l'est, la voie ferrée « Tronçon de St Roch » de classe 3 et à l'ouest, l'avenue des sapeurs-pompiers Classe 2, à moins 250 m et la route de Turin de classe 4 à moins de 80 m.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase chantier, les travaux de constructions sont susceptibles de créer des vibrations. En phase exploitation, le projet ne créera pas de vibrations supplémentaires significatives.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>De nouveaux éclairages seront créés pour les bâtiments construits, la nouvelle voirie et les cheminements publics.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Durant la phase travaux, des émissions de poussières et de fumées seront possibles. Cependant, celles-ci sont limitées dans le temps et négligeable au regard des émissions induites par la circulation dans ce secteur?</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La réduction des consommations d'eau durant le chantier est un thème mis en œuvre dans le cadre de la charte chantier propre (compteurs et surveillance). En phase exploitation, ce quartier engendrera des eaux usées, qui seront raccordés au réseau communal. Tous les équipements mis en place sur le projet sont hydro-économiques (chasses 3/6L, boutons poussoirs ou à détection, réducteurs de pression, etc.). Les espaces verts seront composés d'espèces végétales méditerranéennes nécessitant peu d'eau, arrosés en automatique sur capteurs humidité.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La réduction des déchets à la source fera partie des réflexions menées par le maître d'ouvrage, notamment dans le choix des systèmes constructifs. Les déchets seront triés sur le chantier et seront soit valorisés sur site, soit collectés par une filière adéquate de valorisation, soit évacués en décharge. Une zone pour déchets dangereux sera également aménagée. En phase exploitation, ce quartier engendrera des déchets ménagers, qui seront ramassés dans le cadre de la collecte gérée par la Métropole Nice Côte d'azur.</p>



Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site ne disposait d'aucune activité (Ancien site industriel). De nouvelles activités sont donc accueillies : résidentiel, commerces et activités tertiaires, service public.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Empty response area for question 6.2.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

Empty response area for question 6.3.

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Après regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié :	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) :	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain :	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé :	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau :	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>



**8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire**

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Pièce n°1 - Analyse environnementale de site du projet 120, Route de Turin à Nice

**9. Engagement et signature**

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à NICE

le, 23/04/2019

Signature

